

Mais, pendant tout ce temps, le pauvre animal avait l'air si fatigué, si exténué, il paraissait tant souffrir du besoin de boire, que, vers le soir, son conducteur,—jeune gars inexpérimenté comme tous ceux d'alors, et probablement ceux d'aujourd'hui,—se laissa toucher de pitié, et le conduisit au ruisseau voisin pour le faire boire. Jusque-là ce n'était pas mal ; mais, comme le pauvre animal faisait mine de ne pouvoir avaler avec sa bride, voilà notre étourdi qui la lui enlève : et aussitôt, plus de cheval ! il se précipite dans le ruisseau voisin, transformé en anguille, et..... *cours après*.

Heureusement qu'à cette heure les pierres étaient toutes charroyées, à l'exception d'une seule, qui, depuis lors, a toujours manqué à l'édifice.

HUBERT LA RUE

---

## LA RARETÉ DE L'ARGENT AUTREFOIS

---

On ne s'imagine pas aujourd'hui combien était rare l'argent au commencement du dix-huitième siècle dans la Nouvelle-France. Voici un fait qui peut en donner une idée. Les îles à l'Aigle et à la Grenouille, comprenant cinq cent soixante et cinq arpents en superficie, qui avaient été concédées le 19 octobre 1694, à Etienne Volland, sieur de Radisson, par M. le comte de Frontenac et le chevalier seigneur de Champigny, gouverneur et intendant, furent vendues à Jacques Brisset par le dit Radisson, par contrat devant M<sup>re</sup> Adhémar Saint-Martin, notaire à Montréal, le 13 juillet 1712, pour la somme de 300 francs du pays. En attendant le paiement, qui devait être à la convenance du preneur, il y avait une rente de 15 francs par année, qui ne fut éteinte par le paiement des 300 francs que le 21 janvier 1752. Un seigneur à qui il fallait quarante-deux ans et demi pour payer une somme de \$50 !

L'ABBÉ VINCENT PLINGUET